

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 6

Artikel: Un service de la joie
Autor: Seydoux, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A VOTRE SANTÉ

ment dans le sang et déclenchent une sécrétion d'insuline destinée à les digérer rapidement, ce qui fait descendre leur taux très brusquement dans le sang et crée la sensation de faim; la gourmandise aidant, on est vite tenté de prendre à nouveau des sucres (glaces, chocolat), et c'est un véritable cercle vicieux.

Il est évident que l'organisme a besoin de sucres dans le sens médical du terme, c'est-à-dire de substances contenant des hydrates de carbone, sous forme de molécules de sucre beaucoup plus complexes, donc digérées beaucoup plus progressivement, et finalement plus saines: céréales, pommes de terre, etc. Ces glucides «calent» l'estomac beaucoup mieux que n'importe quelle sucrerie et de plus, apportent tout ce qu'il faut au corps pour son entretien normal: protéines, vitamines, sels minéraux, oligo-éléments, fibres celluloses (favorables au transit intestinal) et sans oublier l'eau.

Piqûres et morsures d'insectes

La tolérance au poison d'insectes varie énormément selon les individus. Tamponnez la plaie avec de l'ammoniaque ou avec une solution sucrée, ou même frottez la plaie avec un morceau de sucre mouillé; lors de fortes enflures, des compresses froides avec de l'acétate d'alumine sont efficaces. Lors de piqûres dans la cavité buccale ou sur la langue, il y a danger aigu d'étouffement, et la consultation d'un médecin est indispensable en toute urgence.

Morsures de serpent

Garder son calme pour empêcher la diffusion du poison vers les centres; immobilisation du patient, et tout particulièrement de la partie du corps atteinte; garrot veineux empêchant le retour du sang en direction du cœur, mais permettant l'apport sanguin depuis le cœur vers la partie périphérique du membre (le membre ne doit pas être blanc, et le pouls doit rester palpable; un tel garrot peut être laissé durant deux à trois heures). Apport de liquide, mais pas d'alcool; consultation médicale nécessaire en urgence dans tous les cas.

Noyade

Elle peut avoir des causes très diverses: même des nageurs expérimentés peuvent se noyer par épuisement, insuffisance cardiaque, crampes musculaires, refroidissement, ou chute sur la tête en plongeant.

Commencer dès que possible la ventilation artificielle en dégageant si nécessaire la bouche (s'il y a résistance à l'insufflation de l'air lors de la ventilation), mais sans perdre de temps à vouloir secouer l'accidenté pour faire sortir l'eau des voies respiratoires.

Coup de chaleur

Si le corps, soumis à un apport de chaleur constant, n'arrive plus à compenser celui-ci par une perte de chaleur équivalente, il se produit une accumulation de chaleur, et finalement un coup de chaleur.

Cela peut arriver surtout par temps lourd et humide, sans vent, lors de port de vêtements épais, imperméables à l'air et imbibés de transpiration, dans une foule dense. Le coup de chaleur provoque une montée subite de la température du corps et une intumescence du tissu cérébral.

Il se caractérise par une peau sèche et brûlante, des maux de tête, de l'irritabilité, des vertiges, une figure rouge, un pouls rapide et bien frappé, un état de confusion, voire d'inconscience puis des convulsions.

Premiers secours: il s'agit de refroidir le corps par tous les moyens: mettre le patient à l'ombre, élever la tête et le haut du corps; si le patient a perdu connaissance, le coucher sur le côté; déshabiller le patient, l'asperger d'eau fraîche, l'éventer, appliquer des compresses froides rapidement renouvelées; si nécessaire, respiration artificielle. □

RENCONTRE

Les cars pour handicapés

Un service de la joie

Cela fait vingt ans cette année, que la Croix-Rouge suisse mettait en service son premier car pour personnes handicapées. Doté d'un équipement «ad hoc», ce genre de véhicule permettait et permet encore, aux institutions qui s'occupent de personnes âgées, handicapées ou immobilisées par la maladie, d'offrir à leurs pensionnaires une journée de détente bienvenue.

Par Yves Seydoux

Hans-Ruedi Sahli, chauffeur dès la première heure, l'ami de «ses clients» plus que leur conducteur, nous dit non sans une fierté légitime, que «ses clients» évoquent leur sortie longtemps encore. «Deux ans après, ces personnes parlent toujours de leur escapade d'un jour sur les

véhicules a pu se faire grâce à des opérations spéciales, cadeau de la Chaîne du Bonheur par exemple, leurs frais de fonctionnement sont entièrement à la charge de la Croix-Rouge suisse; une somme de 350 000 francs par an, couverte grâce à la générosité des gens sous forme de dons uniques ou de parrainages.

VOUS ÊTES UNE INSTITUTION POUR PERSONNES HANDICAPÉES, JEUNES OU MOINS JEUNES.

Adressez-vous:

● à la section CRS de Genève si vous êtes de la Suisse romande
Pierre Pittet, route des Acacias 9, 1211 Genève 24, 022 42 40 50

● aux sections de Suisse allemande ou tessinoises si vous êtes établis dans le reste de la Suisse.

rives du lac de Thoune ou dans telle ou telle «pinte» de campagne. Cela suffit à Hans-Ruedi Sahli, pour affirmer que le car pour handicapés de la Croix-Rouge a sa raison d'être; il est l'une des images de marque de l'Institution.

Actuellement, la Croix-Rouge suisse dispose de trois véhicules. Le plus récent d'entre eux fut mis en service en 1984. Appelé «Le Car de l'amitié», il est un don de la Chaîne du Bonheur à la Croix-Rouge suisse. Quant au plus ancien, il roule pour «eux» depuis 1972. Jusqu'à ce jour, il a parcouru la bagatelle de 420 000 kilomètres. Inutile de dire que des atteintes de l'âge il subit, le plus naturellement du monde, l'irréparable outrage. A telle enseigne que la Croix-Rouge suisse envisage son remplacement, ce d'autant plus que les trois cars sont très demandés. Par monts et par vaux, huit mois de l'année durant, de début mars à fin octobre et même jusqu'en novembre, ils ont transporté l'an dernier 2001 personnes, leur capacité oscillant entre 15 et 30 places. Si l'acquisition de ces trois

«Il n'en demeure pas moins, précise encore le chauffeur H.-R. Sahli, que ce service est trop peu connu de l'ensemble de la population. Trop de personnes en Suisse s'imaginent que la Croix-Rouge suisse se résume uniquement aux opérations de secours à l'étranger ou sur les lieux de catastrophes. Grand est leur étonnement lorsque, apercevant mon véhicule sur une place de parc de bistrot, ils apprennent que c'est un service régulier qu'offre la Croix-Rouge suisse à toutes les institutions spécialisées, désireuses d'agrémenter le quotidien de leurs pensionnaires.

Ce qui m'a conduit à choisir ce travail? — Le hasard. Je travaillais à la Centrale du matériel, lorsque j'apprends que l'on cherchait un chauffeur de car. Je me suis mis sur la liste. La CRS m'a offert le permis de chauffeur de car... voilà... c'était il y a quatorze ans. Je ne voudrais pas faire autre chose aujourd'hui. Ce travail m'a apporté un plus grand équilibre, dans ma vie... Le bonheur a de multiples aspects. Et ce qui est très grati-

RENCONTRE

fiant, nous ne sommes pas de simples chauffeurs anonymes. Les gens quand ils parlent de nous, disent volontiers «notre chauffeur». Si nous, il nous arrive d'oublier le visage de nos «clients», eux nous reconnaissent toujours. En plus de cela, nous fonctionnons aussi comme assistant social ou aide-infirmier. Que surgisse un petit problème... allez, c'est vers le chauffeur qu'on se tourne pour demander de l'aide... Inutile de dire alors que des liens, parfois très forts, s'établissent entre eux et nous.

Augmenter le nombre de véhicules? Pas forcément, car cela risquerait alors de devenir une petite entreprise en soi, avec le danger que l'on perde ce qui est à mon avis essentiel... une certaine forme d'idéal.

Ma semaine? – Aujourd'hui on est mardi, j'ai rendez-vous à Baden puis demain, je vais à Lucerne, au bord du lac avec un autre groupe. Je resterai en Suisse centrale encore deux jours, retour à Berne vendredi... A la fin de la semaine je vous assure que vous savez pourquoi il existe les week-ends. On est «lessivé». Mais avec le sentiment d'avoir accompli quelque chose d'utile... C'est fou ce qu'une simple petite journée de voyage peut amener comme



joie dans le cœur des gens... rien que pour cela il faut que ces cars roulent et roulent encore... que mon véhicule soit immobilisé un jour ou l'autre, je pense à cette trentaine de personnes qui seront privées de sortie ce jour-là. Cela me fait de la peine, je suis mal dans ma peau. J'ai alors hâte de reprendre la route...» □

REPORTAGE

100^e Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

Un souvenir de Locarno

Il y eut Solférino. Il y a eu Locarno. 1985 restera dans nos mémoires. Parce que ce fut l'année de la 100^e Assemblée des délégués et parce qu'elle s'est tenue à Locarno, «charmantissime» cité tessinoise qu'on ne présente plus, inondée pour l'occasion d'un soleil estival que les «nordiques», que nous étions la plupart, ne voyaient plus qu'en rêve.

Par Yves Seydoux

La grande salle de la «Sopracenerina» avait peine à contenir les nombreux délégués et invités. Ils étaient plus de 300 à avoir effectué le déplacement au Tessin. 150 délégués de sections, 49 représentants de membres corporatifs et 31 membres du Conseil de direction. Parmi les invités, on notait la présence de Hans Hoegh, secrétaire général, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Athos Gallino, membre du bureau exécutif du CICR et maire de Bellinzona, Carlo Speziali, membre du Gouvernement cantonal du Tessin, et Diego Scacchi, syndic de Locarno, ainsi que les deux anciens conseillers fédéraux, H.-P. Tschudi et H. Hürlimann.

Elections sans histoire et nouvelles têtes

Des points inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée, nous retiendrons d'abord les élections. Il s'agissait, pour les délégués présents, d'élire ou de réélire les organes directeurs de la Croix-Rouge suisse: le président, les deux vice-présidents, le trésorier, le Comité central et le Conseil de direction. Elections sans surprise, car aucune candidature «de combat», comme l'on dit en politique, ne faisait pièce aux candidatures officielles.

Le président Kurt Bolliger a donc été réélu pour une nouvelle période de trois ans, par acclamation et à l'unanimité, de même que le vice-président, M^e Jean-Paul Buensod. La seconde vice-présidence revient à M^e Giorgio Foppa, avocat à Lugano et président de la section de cette ville. Il remplace Annelies Nabholz, démissionnaire, et fait du même coup son entrée au Comité central. Annelies Nabholz était vice-présidente depuis 1979. Depuis 1965, elle dirigeait en outre l'Ecole d'infirmiers



De gauche à droite: Diego Scacchi, syndic de Locarno; Hans Hürlimann et Hans-Peter Tschudi, anciens conseillers fédéraux; Athos Gallino, membre du Bureau exécutif du CICR et maire de Bellinzona; Carlo Speziali, conseiller d'Etat tessinois.

miers et d'infirmières de Bâle.

Le Comité central enregistre encore l'arrivée de trois nouvelles personnalités: Elisabeth Kopp, présidente de la section Berne-Mittelland, Karl Kennel, directeur du Département de la santé du canton de Lucerne et président de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires de 1976 à 1985, membre du Conseil de direction depuis 1976, Peter Klinger enfin, directeur de l'Hôpital cantonal de Coire et vice-président de la Section des Grisons. Les nouveaux élus remplacent Silvio Barandun, originaire des Grisons mais établi à Berne, Luciano Bolzani et Joseph Léo Saner, de Lugano et de Zurich. J.-L. Saner demeure au Conseil de direction.

L'assemblée, sur proposi-

tion du Conseil de direction, confèrera par ailleurs le titre de membre d'honneur de la CRS à Annelies Nabholz ainsi qu'à S. Barandun et L. Bolzani. Ce dernier se verra gratifié d'une ovation digne des grandes vedettes du music-hall. Diable, nous étions au Tessin: Tessin la fête, Tessin la joie! Sans oublier, pour les trois nouveaux membres d'honneur, la traditionnelle gerbe de fleurs qui n'avait d'égal ce samedi que l'éclat du soleil qui luisait sur Locarno et donnait à chaque participant l'envie d'y prolonger ce trop bref séjour.

Comptes 1984: mention bien

Les délégués accepteront, sans histoire également, les comptes 1984 de la Croix-Rouge suisse. «Bilan satisfaisant», se plaira à rapporter le

MERCI, LOCARNO!

Merci à la section de Locarno et aux sections de Suisse Italienne dans leur ensemble, qui ont veillé au bon déroulement de cette centième Assemblée des délégués. Elles ont su allier, avec maîtrise, l'utile et l'agréable.

En effet, quoi de plus agréable que la soirée, organisée au Grand Hôtel de Locarno, le samedi soir. Histoire de se mettre en appétit... musical, puisqu'il y avait danse; après le repas, les organisateurs eurent l'heureuse initiative de nous présenter leurs futurs prodiges, tous issus de l'Institut Vivaldi de Locarno. L'élève la plus jeune était âgée de 9 ans et venait de remporter un premier prix au Festival de Stresa. Nous ne pûmes qu'être convaincus du bon choix du jury. Et ses camarades, n'étaient pas en reste. Après tout... la route qui sépare Locarno de la Scala de Milan n'est pas si longue.

Merci enfin à la section de Berne-Mittelland qui accueillera la 101^e Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse. Elle aura lieu samedi 21 juin 1986 et se déroulera dans la respectable enceinte du Rathaus de Berne, siège du Parlement cantonal. La 100^e était belle, joyeuse et sympathique. Il n'y a pas de raison qu'il en aille différemment pour la 101^e.